

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 19 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, O. GUICHARD, M. GRENIER, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, D. GANNE, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, P. GUINOT, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. CHALENDAR

Absents : M. FOURNIER, C. TOWNSEND, F. KHIAR, V. KRYK,

Absents excusés: H. GRANGE J. DAZIN, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, Michèle GALLET,

Procurations: H. GRANGE à M. CHALENDAR, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, Michèle GALLET à M. GALLET

Secrétaire de séance : O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative.

8. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération D 2022 25 07 079

Pour le service urbanisme

L'agent qui occupe actuellement le poste d'assistante administrative chargé de l'urbanisme a annoncé son départ de la collectivité.

Ainsi il convient de la remplacer, et d'ouvrir les postes nécessaires au recrutement d'un responsable du service urbanisme.

Il est proposé au conseil municipal de :

- CRÉER un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022
- CRÉER un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022
- CRÉER un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022
- CRÉER un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022

Pour le service technique

L'agent qui est actuellement responsable du centre technique municipal a annoncé son départ de la collectivité.

Ainsi il convient de la remplacer, et d'ouvrir les postes nécessaires au recrutement d'un responsable de centre technique municipal :

Il est proposé au conseil municipal de :

- CRÉER un poste de technicien territorial à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022

- CRÉER un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022
- CRÉER un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉÉ** les postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2022 :
 - Un poste d'adjoint administratif à temps complet
 - Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - Un poste de technicien territorial à temps complet
 - Un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
- **DIT** que la dépense est inscrite au chapitre 012.

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Fait à Ornex, le 23 septembre 2022

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 23 septembre 2022
Affiché le : 23 septembre 2022

